





APPEL A PROJET 2025 Cité Educative de la ville de CAYENNE



Toute demande de subvention se fera au plus tard le 21 mars 2025.

- Pour les associations, le dépôt des dossiers devra se faire sous **format dématérialisé sur la plateforme Dauphin** avec l'indication « **Citée éducative Cayenne** » incluse à la suite de l'intitulé de l'action.

- Pour les **porteurs de projet de l'éducation nationale** par retour de **fiche projet** auprès de la **Cheffe**de projet opérationnel de la cité éducative de Cayenne







PREAMBULE

Mise en œuvre en 2022, la Cité Educative de CAYENNE, co-pilotée par la ville, le Rectorat et l'État, vise à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Cette démarche permet de développer la coopération entre les acteurs éducatifs du territoire (Ville, Etat, Education Nationale, CAF, associations) afin de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants, tout en imaginant de nouvelles actions, dans l'objectif de proposer de meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants et aux jeunes sur le territoire de Cayenne.

Au travers de cette démarche novatrice partenariale, il s'agit également de fédérer les acteurs partageant les mêmes thématiques et prêts à contribuer ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles, au sein d'une grande alliance éducative territoriale. Pour ce faire, cette démarche a pour objectif de :

- ❖ Conforter le rôle de l'école (structurer les réseaux éducatifs, prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements...);
- Promouvoir la continuité éducative (implication des parents, prises en charge éducatives prolongées et coordonnées, prévention santé, décrochage scolaire, citoyenneté...)
- ❖ Ouvrir le champ des possibles (insertion professionnelle et entreprises, mobilité, ouverture culturelle, numérique, « droit à la ville », lutte contre les discriminations...).

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la cité éducative de Cayenne

1.1 Conforter le rôle de l'École

Axe stratégique	Objectifs		
	Améliorer la qualité des espaces de récréation dans les écoles		
	Embellir les abords des établissements publics et des écoles (gestion des déchets, projet artistique)		
	Améliorer le parcours d'inscription et les sectorisations		
Améliorer les conditions de scolarisation et le	Renforcer au sein des établissements scolaires des actions de prévention et de médiation assurées par des éducateurs spécialisés et médiateurs		
bien-être de tous	Prévenir et gérer les comportements violents, les conflits, les incivilités et le harcèlement	3-18 ans	
	Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par le développement de la relation école/famille/quartier		
	Développer les comportements citoyens et la culture du dialogue et de la tolérance	6-18 ans	
Encourager l'innovation pédagogique et les	pédagogique et les actions innovantes avec le sport ou les activités culturelles Mettre en place une plateforme numérique éducative dédiée au soutien scolaire dans les maisons de		
Renforcer le suivi	Mettre en place des actions d'intégration pour les enfants en situation de vulnérabilité	3-18 ans	
personnalisé des élèves en amont et sur la durée	ersonnalisé des élèves Denfenser et dévelopmen les dienecitifs avietents de lutte contre le décueche ce		
Encourager l'ambition	Assurer pour tous les élèves la réussite dans les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter, communiquer, respecter autrui).		
scolaire	Valoriser auprès des jeunes des parcours de jeunes inspirants		
	Développer des défis scolaires	6-18 ans	
Encourager la coopération avec les parents	Mettre en place des actions conviviales en direction des parents		
Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires	ne et Développer des actions de formation et de coopérations communes		







1.2 Promouvoir la continuité éducative

Axe stratégique	Objectifs		
Favoriser la socialisation	Accompagnement à la formalisation des activités des « taties/ cantinières/ nounous »,		
précoce des enfants en			
développant l'offre	Mobilisation des activités culturelles et sportives qui favorisent l'entrée dans les apprentissages pour		
d'accueil des moins de 3	éveiller les plus petits	3-6 ans	
ans			
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle	Renforcement du dispositif « j'apprends à nager »		
Promouvoir les valeurs	Engagement des filles et jeunes filles dans des pratiques sportives variées accessibles à toutes,	6-18 ans	
collectives et la prévention des risques	Développer l'éducation aux médias,		
Faciliter l'implication des			
parents et les conditions	Favoriser les actions d'accompagnement à la parentalité		
d'exercice de la	Tavorisci les actions à accompagnement à la parentante		
parentalité			
Améliorer la prévention			
santé et la protection de	Développer et conforter les jardins partagés au sein des établissements et des quartiers		
l'enfance			

1.3 Ouvrir le champ des possibles

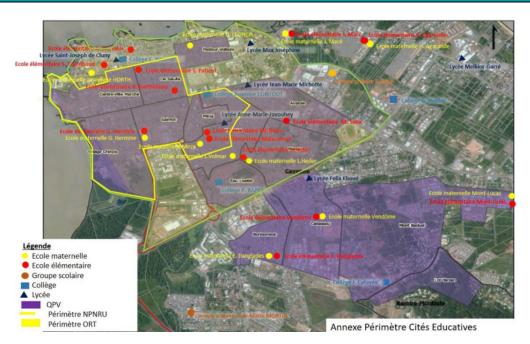
Axe stratégique	Objectifs		
	Favoriser l'accès à l'information jeunesse via les outils numériques		
Dávolonnos lo dágouvesto	Développement d'une plateforme permettant de faciliter les accès au stage		
Développer la découverte des filières de formation et du monde du travail	Création de partenariat avec des entreprises et structures d'accueil pour les stages et contrat de professionnalisation		
	Développement de la connaissance des métiers et le partenariat avec les entreprises pour faciliter l'orientation.		
Favoriser la maîtrise de	Développement de compétences langagières dès le plus jeune âge (contes, musiques, langue des signes)		
la langue et lutter contre l'illettrisme Développer des espaces de lecture au sein de tous les établissements scolaires et les maisons de		0-25 ans	
Développer la mobilité et les rencontres	Développer les voyages de découverte, au sein des établissements scolaires		
Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne	Créer une école des parents		







Le périmètre de la cité éducative de Cayenne



Quartier(s) Anatole, Centre-Ville Marché, De Gaulle, Eau-Lisette, Galmot, Mango, Mirza, Pasteur, Voltaire, Thémire et Village Chinois, Ville de Cayenne

Les établissements scolaires membres la démarche Cité Educative	N°UAI	ETABLISSEMENT	SIGLE / TYPE
	9730020J	AUXENCE CONTOUT – CHEF DE FILE	CLG
COLLEGES	9730091L	PAUL KAPEL	CLG
	9730130D	EUGENE NONNON	CLG
	9730033Y	DORVILLE LEONCO	E.M.PU
	9730034Z	JUST HYASINE	E.E.PU
	9730035A	MARIE LUCETTE BORIS	E.E.PU
	9730036B	EDMARD MALACARNET	E.E.PU
	9730037C	JOSEPHINE HORTH	E.M.PU
	9730040F	SAMUEL CHAMBAUD	E.E.PU
	9730041G	ALEXANDRINE STANISLAS	E.E.PU
	9730042H	GAETAN HERMINE	E.E.PU
ECOLES (REP+)	9730052U	RENE BARTHELEMI	E.E.PU
	9730062E	MIRZA	E.M.PU
	9730104A	MAXIMILIEN SABA	E.E.PU
	9730114L	LEOPOLD HEDER	E.E.PU
	9730117P	LEOPOLD HEDER	E.M.PU
	9730131E	SOLANGE PATIENT	E.M.PU
	9730189T	GAETAN HERMINE	E.M.PU
	9730199D	ETIENNE RIBAL	E.E.PU
	9730326S	LEODATE VOLMAR	E.M.PU
Etablissements publics associés	9730001N	FELIX EBOUE	LGT
(Lycée, Greta, CFA, Université,	9730003R	MAX JOSEPHINE	LP
IUT)	9730094P	JEAN-MARIE MICHOTTE	LP







LES CRITERES D'ELIGIBILITES

A qui est destiné cet appel à projets	Cet appel à projet d'intérêts est ouvert aux associations et tout autre acteur : groupe de parents, collectif d'habitants, établissements scolaires ().		
	Dans le cas où l'idée sélectionnée ait été proposée par une entité informelle (groupe ou collectif d'habitants), l'appui sur une structure juridique existante sera nécessaire à ce stade, afin de répondre aux exigences administratives.		
Quel est le public visé	L'action proposée doit avoir comme bénéficiaires :		
	- Les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire,		
	- Les parents d'élèves, - Les personnels éducatifs.		
Quelles sont les	- Se dérouler sur le territoire de la cité éducative à partir du 3ème trimestre 2024-2025		
conditions à remplir	- Etre préalablement concertés avec les établissements scolaires (voir liste en préambule)		
concernant le(s)	et les associer		
projet(s)	- Répondre aux axes de la Cité Éducative - Avoir une dimension partenariale		
	- Faire l'objet d'une demande de financement formalisée via DAUPHIN - <i>Annexe 1</i>		
Conditions particulières	Pas de dépôt de dossier directement sur Dauphin! Une fiche projet (avec budget		
pour les porteurs	prévisionnel) est à envoyer au Cheffe de projet opérationnel de la cité éducative de		
éducation nationale	Cayenne - établissement Chef de file Éducation Nationale – Annexe 2		
Conditions particulières	Un bilan intermédiaire de l'action reconduite devra être transmis au Cheffe de projet		
en cas de reconduction	opérationnel de la cité éducative de Cayenne - établissement Chef de file Éducation		
d'une action	Nationale – Annexe 3		
Conditions pour toute	Tout projet qui ne sera pas présenté et travaillé avec les référents de la cité éducative de		
demande de subvention	Cayenne, avant son inscription sur le site DAUPHIN ne sera pas instruit.		
Quel est le territoire cible	Le périmètre de la cité éducative de Cayenne – <i>cf cartographie page 4</i>		

Modalités de financement

Les financements de la Cité Educative de Cayenne sont accordés par la Ville de Cayenne, le Rectorat et l'Etat (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Dans un souci de simplification pour les porteurs de projet, ces derniers sont invités à inscrire leur besoin en financement auprès de ces trois acteurs dans la ligne « Cité Éducative » du budget prévisionnel figurant dans la fiche projet à renseigner (cf. annexe).

Dans l'hypothèse d'une réponse favorable, le porteur de projet recevra une notification d'accord de financement précisant les démarches à suivre pour recevoir la subvention et justifier de la réalisation des actions.

Point d'attention : les porteurs de porteur devront s'efforcer de *rechercher les crédits de droit commun lorsqu'ils sont mobilisables* (CTG, CAF, Fondations, crédits sectoriels de l'État, CACL...). Les financements « cité éducative » viennent en complément du droit commun.

Etre financé dans le cadre de la Cité Educative, engage le partenaire à :

- Participer aux réunions de la Cité Educative et des comités de suivi territoriaux
- Transmettre des éléments à publier sur la page de la Cité Educative de Cayenne (photos, des podcasts, un article relatant l'action financée, des témoignages...)
- Recevoir l'équipe projet pour une ou des visites de l'action financée







Calendrier

Lancement des appels à projet	Le 17 Février 2025	
Clôture de l'appel à projets	Le 21 Mars 2025	
Instruction des demandes de subvention	A partir du 25 Mars 2025	
Comités techniques	Fin Avril 2025	
Comités de pilotage de validation de la programmation	Entre le 12 Mai et 13 Juin 2025	

Le comité de pilotage composé de tous les partenaires signataires du Contrat de Ville prendra la décision finale de l'attribution ou non de la subvention.

Les associations intervenant localement au sein des établissements scolaires de l'académie sont invitées à se renseigner auprès du Rectorat de Guyane pour connaître la procédure à suivre pour déposer une demande d'agrément académique. Toute association créée selon la loi de 1901 et proposant des activités éducatives complémentaires aux programmes d'enseignement doit se munir de cette labellisation pour intervenir au sein des établissements scolaires.

Contact

Les référents « cité éducative » listés ci-dessus sont à la disposition des opérateurs pour toute assistance sur le montage des demandes en amont de la saisie dauphin pour les associations, ou du renseignement des fiches dédiées pour les établissements scolaires.

Si les référents n'ont pas été associés en amont de la saisie dauphin pour les associations, il leur est demandé d'adresser à la liste des contacts ci-dessous l'accusé de réception délivré par Dauphin lors de la clôture de la demande afin de permettre l'identification du dossier, à défaut la demande pourrait ne pas être instruite.

Statut dans le projet	Nom Prénom	Fonction	Email	Téléphone	Adresse postale
Académie de Guyane	Simone FRANÇOIS	Cheffe de projet opérationnel de la cité éducative de Cayenne	Simone.Francois@ac- guyane.fr	0694 21 48 07	Collège Auxence CONTOUT Boulevard de la République 97305 Cayenne Cedex
Ville de Cayenne	Arlène TROUDART	Chargée de mission Cité éducative - DDSU	ddsu.cite- educative@ville- cayenne.fr	0594 25 61 43	9 rue Jean Eudleur 97 300 CAYENNE
Académie de Guyane	David LEPERS	Conseiller spécial du Recteur Politiques Prioritaires	David.Lepers@ac-guyane.fr	0694 26 86 51	Rectorat de l'Académie de Guyane TROUBIRAN: Route de Baduel- BP 6011
Préfecture	Aymeric DELILLE- MANIERES	Délégué du Préfet	aymeric.delille- manieres@guyane.pref .gouv.fr	06 94 39 47 66	Hôtel Préfectoral 1 rue Fiedmond 97 300 CAYENNE